du vrai, afin qu'ils soient punis par où ils ont péché. Pour ce double motif, on en voit souvent, quoique de grand génie et de science raffinée, tomber en des absurdités et des erreurs grossières, dont il n'y avait pas d'exemple.

Qu'il reste donc pour constant que, dans la vie chrétienne, l'intelligence doit être abandonnée totalement et sans réserve à l'autorité divine. Que si cette subordination de la raison à l'autorité humilie et afflige quelque peu l'orgueil, passion qui a tant d'empire sur nous, c'est une nouvelle preuve que, dans le chrétien, ce n'est pas la volonté seule qui doit savoir se beaucoup mortifier, mais encore l'esprit. Nous voudrions qu'ils s'en souvinssent, ceux qui rêvent et souhaitent même de voir s'établir dans la profession chrétienne, une discipline de foi et de mœurs. dont les préceptes beaucoup plus doux et plus indulgents à la nature humaine, ne nous demanderaient que peu ou point de mortification. Ceux-là ne comprennent pas suffisamment la portée de la foi et des institutions chrétiennes. Ils ne voient pas s'offrir à nous de toute part la Croix, exemplaire de vie et perpétuel étendard, pour tous ceux qui veulent, non en paroles seulement, mais en fait et en réalité, suivre Jésus-Christ.

Etre vie n'appartient qu'à Dieu. Les autres êtres participent à la vie, ne sont pas la vie. Mais, de toute éternité et par sa nature même, Jésus-Christ est vie, de même qu'il est vérité, parce qu'il est Dieu de Dieu. De lui, comme de la première et très auguste source, toute vie s'est écoulée et s'écoulera perpétuellement dans le monde : tout ce qui est, est par lui; tout ce qui vit, vit par lui, parce que toutes choses ont été faites par le Verbe, et que rien n'a été fait sans lui de ce qui a été fait.

Ainsi, d'abord, pour la vie de nature. Mais nous avons déjà mentionné plus haut une vie bien meilleure et de beaucoup préférable, savoir la vie de grâce, don de la bonté de Jésus Christ, qui a pour heureuse conclusion la vie de gloire, à laquelle doivent se rapporter toutes nos pensées et tous nos actes. En ceci réside la substance de la doctrine et des lois chrétiennes, que morts aux péchés, nous vivions à la justice (1), c'est-à-dire à la vertu et à la sainteté, en quoi consiste, avec une ferme espérance de la béatitude éternelle, toute la vie morale des âmes. Mais, le vrai et

propre foi chra sible de père, a qu'il fa en effel provide propres server

C'est vertus divine. dignité gent m régler l Ce n

cette ra turels. ment to grâce d mettrai sera jet jeté au Au s

cette h
nous n'
que, en
rité pul
oppress
d'elle-m
tions ch
se prot
adminis
de jour
les der
s'aperço
la sanct

<sup>(1)</sup> I. Petr. 11. 24.